

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic dûment convoquée et tenue le 19 avril 2017

Sujet : Adoption de la Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PO-29)

ATTENDU le *Règlement sur le Régime des études collégiales (RREC)*;

ATTENDU les résultats de la consultation menée auprès de l'ensemble de la communauté collégiale;

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

IL EST RÉSOLU :

CA-384-04.7 *D'adopter la Politique de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC) – (PO-29).*

COPIE CONFORME CERTIFIÉE



Anne Milot
Secrétaire générale

Le 20 avril 2017
AM/oq